



Rapport sur la citoyenneté de l'Union européenne 2020

FICHE

15 décembre 2020

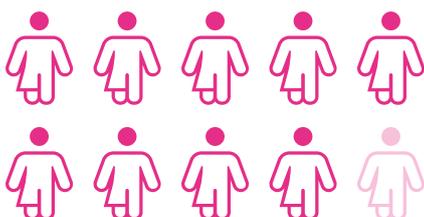
Autonomiser les citoyens et protéger leurs droits

La citoyenneté de l'UE est une réalisation majeure du projet européen. Elle ne remplace pas la citoyenneté nationale : un citoyen d'un des 27 États membres est automatiquement citoyen de l'UE. La citoyenneté européenne vous permet par exemple de vous déplacer librement dans l'UE et de jouir de droits politiques et démocratiques, tels que le droit de participer aux élections du Parlement européen. Avoir la citoyenneté européenne change votre vie.

Le rapport sur la citoyenneté de l'Union européenne

Tous les trois ans, la Commission publie un rapport sur la façon dont les citoyens de l'UE peuvent exercer leurs droits dans leur vie quotidienne, lorsqu'ils travaillent, voyagent, étudient ou participent à la vie démocratique de l'UE. Le rapport sur la citoyenneté 2020 montre clairement que les citoyens de l'UE exercent de plus en plus leurs droits. Dans le même temps, ils se heurtent ici à de nouveaux défis, surtout dans la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19. Avoir conscience de sa citoyenneté européenne est une première étape qui permet de mieux exercer les droits qui y sont liés.

Illustration 1 – Degré de familiarité avec le terme « citoyen de l'Union européenne » (% - UE)

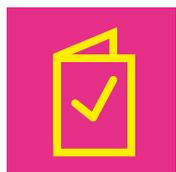


Plus de 90 % des répondants à l'Eurobaromètre sont familiers avec le terme « citoyen de l'Union européenne ».

Mesures européennes pour garantir vos droits liés à la citoyenneté de l'UE



Renforcer la participation démocratique, donner aux citoyens les moyens d'agir et promouvoir l'inclusion des citoyens dans l'UE



Faciliter l'exercice de la libre circulation et simplifier la vie quotidienne



Protéger et promouvoir la citoyenneté de l'Union



Protéger les citoyens de l'UE en Europe et à l'étranger, y compris en période de crise/d'urgence



Les démocraties reposent sur la participation de leurs citoyens. Les Européens exercent de plus en plus leurs droits électoraux, comme l'ont montré les élections du Parlement européen de 2019.

Illustration 2 – Participation aux élections parlementaires européennes (2004 – 2019)



Source : Parlement européen en collaboration avec Kantar

Pour renforcer la participation démocratique et l'inclusion, la Commission va...



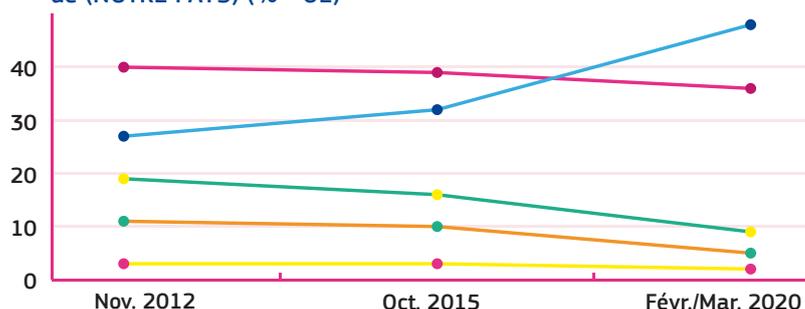
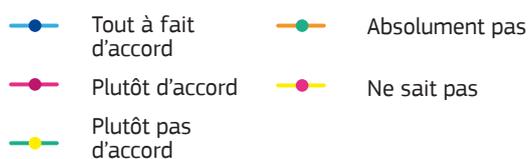
- Actualiser les règles européennes régissant le droit de vote aux élections municipales et européennes des citoyens mobiles de l'UE.
- Coopérer étroitement avec le Réseau européen de coopération sur les élections.
- Apporter son soutien à l'observation électorale indépendante.
- Soutenir la démocratie délibérative et renforcer de manière innovante la participation des citoyens au processus législatif de l'UE.
- Soutenir l'inclusion des citoyens de l'UE dans la société européenne.
- Sensibiliser à l'importance du lien entre les activités culturelles, la tolérance et la participation démocratique.



Faciliter la libre circulation et simplifier la vie quotidienne

La liberté de circulation, qui permet à tout citoyen de l'UE de vivre, de travailler ou d'étudier dans un autre État membre que le leur est le droit auquel les citoyens de l'UE tiennent le plus.

Illustration 3 – La libre circulation des citoyens de l'UE sur le territoire de l'UE est globalement avantageuse pour l'économie de (NOTRE PAYS) (% - UE)



Source : Eurobaromètre Flash 485

Pour faciliter la libre circulation et simplifier la vie quotidienne, la Commission va...



- Actualiser les lignes directrices de l'UE sur la libre circulation en tenant compte des mesures prises pour des raisons de santé publique et de la diversité des familles (« familles arc-en-ciel »).
- Encourager l'inclusion de solutions transfrontalières d'administration en ligne et de commerce électronique dans les cartes d'identité nouvellement émises.
- Protéger les droits des citoyens européens vivant au R.-U., conformément à l'accord de retrait.
- Soutenir la mise en place de planificateurs d'itinéraire multimodaux.
- Simplifier les obligations fiscales pour les citoyens de l'UE.

Protéger et promouvoir la citoyenneté européenne



La citoyenneté de l'UE est un symbole de notre identité européenne commune, fondée sur l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion. Il est particulièrement important de promouvoir et de protéger les valeurs et l'intégrité de la citoyenneté de l'UE.

Au cours de ces trente dernières années, plus de 10 millions d'Européens ont participé à Erasmus+ et aux programmes qui l'ont précédé, créant ainsi des liens et une identité partagée aux quatre coins de l'UE.

Pour protéger et promouvoir la citoyenneté de l'UE, la Commission va...



- Continuer à surveiller les « programmes d'octroi de passeports dorés » permettant d'obtenir la citoyenneté européenne et à prendre des mesures, si nécessaire.



- Proposer de nouvelles mesures d'égalité et de lutte contre la discrimination.
- Favoriser le sentiment d'identité européenne chez les jeunes à travers le programme ERASMUS+, le corps européen de solidarité et les actions Jean Monnet.



- Continuer à suivre l'impact des mesures prises pendant la crise de la COVID-19 sur les droits liés à la citoyenneté européenne et un débat démocratique loyal.



Protéger les citoyens de l'UE en période de crise

Nous avons tous été touchés par la pandémie de COVID-19, mais de différentes façons. La pandémie a également mis au jour les inégalités existant au sein de notre société. L'Europe y a réagi à de nombreux niveaux, notamment en coopération avec les gouvernements nationaux, l'industrie et la société civile.

Entre février et mai 2020, les États membres ont permis de rapatrier plus de 600 000 citoyens européens bloqués à l'étranger par les restrictions de voyage, grâce au soutien de la Commission européenne et du service européen pour l'action extérieure.

Pour protéger les citoyens de l'UE en période de crise, la Commission va...



- Continuer à construire une véritable Union européenne de la santé et mettre en œuvre, avec les États membres, la stratégie européenne de vaccination contre la COVID-19.



- Revoir les règles de l'UE relatives à la protection consulaire pour améliorer la capacité de l'UE et des États membres à protéger les citoyens européens en temps de crise.